



HAL
open science

Être français dans le Banat du XVIIIe siècle

Benjamin Landais

► **To cite this version:**

Benjamin Landais. Être français dans le Banat du XVIIIe siècle. Études vaclusiennes, 2019, 84, pp.45-57. hal-03949769

HAL Id: hal-03949769

<https://hal.science/hal-03949769>

Submitted on 20 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Être français dans le Banat du XVIII^e siècle

Benjamin Landais

Maître de conférences à Avignon université

Laboratoire HEMOC (UMR 8562 – Centre Norbert Elias)

Résumé : *L'histoire des Banatais de la Roque-sur-Pernes a fait couler beaucoup d'encre depuis leur arrivée dans le Vaucluse au cours des années 1950. Nous connaissons bien, aujourd'hui, le parcours de ce petit groupe amené à fuir l'Europe centrale et à rallier la France d'après-guerre. Il en est de même des circonstances politiques qui ont conduit un certain nombre d'habitants du Banat roumain et yougoslave à revendiquer des origines françaises dans la première moitié du XX^e siècle. Nous restons cependant encore prisonniers d'un récit mythifié des origines de cette population, quand il s'agit de remonter jusqu'au XVIII^e siècle. Les colons lorrains, alsaciens et luxembourgeois, recrutés par des agents de l'empereur pour peupler les confins orientaux de la Monarchie habsbourgeoise, peuvent-ils vraiment être qualifiés de « Français » ? Bien que certains d'entre eux soient originaires de territoires placés – très récemment – sous la souveraineté du roi de France, tous sont considérés comme des sujets impériaux. Seule la pratique de la langue française par une partie de ces migrants justifie parfois leur identification en tant que « Français ». Une telle manifestation de l'ethnicité reste toutefois limitée à quelques cas bien précis : l'écriture de suppliques et le choix d'un prêtre maîtrisant la langue des fidèles dans les paroisses francophones. De ce fait, toute tentative visant à estimer le poids démographique des « Français » dans cette société d'Ancien Régime est vouée à l'échec. Notre obsession pour le comptage ethnique n'est pas partagée par les contemporains, y compris par les promoteurs des outils statistiques. Les conditions d'accueil et les stéréotypes diffusés à l'époque ne distinguent finalement en rien les colons français du Banat des autres colons venus du Saint-Empire au XVIII^e siècle. Ils partagent pour cette raison la même histoire politique au siècle suivant, celui de l'émergence du nationalisme des « Souabes du Danube ».*

L'histoire des Banatais français, ces quelques dizaines de familles qui ont quitté l'Europe centrale pour s'installer dans le village déserté de La Roque-sur-Pernes après la seconde guerre mondiale, semble désormais bien connue dans le Vaucluse. Leur région d'origine, le Banat, était alors partagée entre une Roumanie et une Yougoslavie en plein bouleversement politique. C'est dans cette ancienne province de la Monarchie habsbourgeoise que certains de leurs ancêtres, des colons venus de Lorraine, d'Alsace et du Luxembourg s'étaient établis au cours du XVIII^e siècle. Articles de presse, commémorations et études scientifiques entretiennent jusqu'à aujourd'hui la mémoire de ce parcours migratoire original¹. Les *Études Vauclusiennes* ne furent pas en reste et accueillirent, en 1980 et 1982, deux publications sur le sujet². Le premier papier, rédigé par Jean Lamesfeld (1909-1981), principal animateur de l'installation des

Banatais en France, est plus proche du témoignage que de l'analyse scientifique. Le second est, quant à lui, une étude géographique, écrite par un étudiant autrichien, Freddy Reimair, consacrée à la mise en valeur contemporaine du finage de La Roque-sur-Pernes. Malheureusement, le traitement des dimensions proprement historiques de l'expérience banataise manque de rigueur dans les deux cas et s'appuie sur des sources contestables, voire sulfureuses³.

1. Citons entre autres le dossier pédagogique récemment mis en ligne par les Archives départementales de Vaucluse qui revient sur soixante-dix ans d'histoire des Banatais et présente de nombreux documents originaux (A. Sens-Meyé, L. Carletti et V. Montluet, *Les Banatais de La-Roque-sur-Pernes : histoire d'une immigration locale*, Avignon, Archives départementales de Vaucluse, 2017).

2. J. Lamesfeld, « Un exemple historique : les Banatais du Vaucluse », *Études Vauclusiennes : l'étranger dans le monde rural méditerranéen*, n° spécial 2, 1980, p. 45-56 ; F. Reimair, « Les Banatais de La-Roque-sur-Perne », *Études Vauclusiennes*, n° 27, 1982/1, p. 21-30.

3. Outre des erreurs de dates (les Ottomans sont chassés du Banat en 1716 et non en 1718 ; la colonisation allemande débute en 1721 et non en 1725) et de personnes (le comte Florimond de Mercy [1666-1734] n'est pas au service de Marie-Thérèse, née seulement en 1717, mais de son père Charles VI [règne 1711-40]), on note une certaine confusion dans la distinction entre les diverses vagues de colonisation dans le Banat (pour une chronologie précise, voir O. Feldtänzer, *Donauschwäbische Geschichte: Das Jahrhundert der Ansiedlung 1689–1805*, Munich, 2006). Certaines informations, ainsi que les deux cartes des pages 22 et 23 sont issues d'une encyclopédie publiée par un institut de recherche historique mis au service de l'effort de guerre et de propagande nazi après 1933 (C. Petersen et O. Scheel [dir.], *Handwörterbuch für Geschichte des Grenz- und Auslandsdeutschums*, vol. 1, Breslau, 1933, p. 208). Sur l'association entre le régime nazi et les sciences humaines, voir M. Fahlbusch, *Wissenschaft im Dienst der nationalsozialistischen Politik? Die 'Volksdeutschen Forschungsgemeinschaften' 1931–1945*, Baden-Baden, 1999 ; M. Beer et G. Seewann, *Südostforschung im Schatten des dritten Reiches: Institutionen, Inhalte, Personen*, Munich, 2004 ; H. Hutterer, « Der Dienst an der 'schönen Sache'. Das Hofkammerarchiv und die NS-Ansiedlungsforschung 1936-1945 », *Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs*,

Trente-cinq ans après, une mise au point dans les mêmes colonnes s'impose-t-elle vraiment ? Non, si l'on considère que la seule partie vraiment digne d'intérêt de cette histoire commence pendant l'entre-deux-guerres. L'expérience collective des Français du Banat au ^{xx}^e siècle, marquée par l'éclatement de l'Autriche-Hongrie, les changements de nationalité, la montée du nazisme, la guerre et l'exil dans le Vaucluse a été récemment traitée avec brio par l'anthropologue roumaine Smaranda Vultur. Bien que l'œuvre maîtresse de cette auteure ne soit pas encore traduite dans notre langue⁴, le lecteur non roumanophone pourra consulter avec profit un de ses articles de synthèse en français⁵. Ces travaux restent à ce jour les plus complets. Ils sont basés sur une connaissance érudite de l'historiographie et sur une enquête de terrain, menée aussi bien dans le Banat roumain qu'à La Roque-sur-Pernes au cours des années 2000. À l'inverse, c'est par l'affirmative qu'il nous faut répondre à cette question si l'on considère que cette histoire débute bien plus tôt et ce, dès le ^{xviii}^e siècle.

Dans les récits consacrés à l'histoire des Français du Banat, tout commence par l'installation de milliers de paysans, partis de Lorraine, d'Alsace et du Luxembourg entre les années 1720 et le début du ^{xix}^e siècle, pour s'installer dans les confins orientaux de la Monarchie habsbourgeoise. Ces colons y sont présentés comme les ancêtres putatifs des Banatais accueillis dans l'Hexagone deux siècles plus tard. Pour les défenseurs de cette thèse, les Français du Banat, après la seconde guerre mondiale, ne cherchent donc pas à trouver refuge dans un pays étranger, mais bien à rejoindre la mère-patrie⁶. À cette date, l'enjeu identitaire est brûlant pour ces réfugiés, ballotés d'un endroit à un autre dans une Europe dévastée. Aussi, dans les projets d'implantation des Banatais de Roumanie et de Yougoslavie en France, l'origine française des candidats à l'asile ne fait-elle aucun doute. Leur identité nationale serait restée intacte à travers les vicissitudes de l'histoire. De nombreux indices sont mobilisés pour attester de cette origine. Les ouvrages d'Étienne Frecôt (1945), Emil Botiș (1946) et Pierre Guillot (1951-1952) se réfèrent à la provenance géographique des convois de colons du ^{xviii}^e siècle, à l'onomastique des patronymes, aux vestiges d'un parler francophone dans les tournures

dialectales, au maintien d'une mémoire familiale ou encore à l'adhésion individuelle à la culture française⁷. L'idée d'un récit continu, où le point de départ est le même que celui d'arrivée, d'une odyssee de deux siècles vécue par les Banatais français, fait de la colonisation du ^{xviii}^e siècle le miroir inversé de celle du ^{xx}^e siècle. Cette idée est régulièrement reprise par des auteurs désireux d'entretenir la mémoire collective des Banatais français dans le Vaucluse : chez Jean Lamesfeld, chez Édouard Delebecque (1910-1990), maire de La Roque-sur-Pernes jusqu'en 1976 et professeur de grec ancien à l'université d'Aix-en-Provence, mais aussi chez le maire actuel de l'Isle-sur-la-Sorgue, Pierre Gonzalvez, dont l'ouvrage de 2003 a été préfacé par son collègue et voisin, Joseph Bernhardt, édile de La Roque-sur-Pernes⁸.

Grâce au dynamisme de leurs entreprises commémoratives, les Français du Banat puis les Banatais du Vaucluse peuvent s'enorgueillir d'avoir forgé une identité collective durable, à l'efficacité politique évidente. Mais comme tout récit des origines, ce discours mémoriel est difficilement défendable d'un point de vue historique. Les colons arrivés dans le Banat au ^{xviii}^e siècle peuvent-ils légitimement être qualifiés de « Français » ? Peut-on considérer que leur identité ethnique ait été endormie au ^{xix}^e siècle, sous les couches successives de la germanisation et de la magyarisation⁹, avant d'être tardivement et opportunément réveillée ? À l'image des Canadiens français, les colons banatais ont pris le chemin de l'exil à une époque qui ne connaissait ni le nationalisme politique ni les conceptions des folkloristes romantiques. Ils n'ont pu développer de sentiment d'appartenance nationale qui soit comparable à celui de leurs descendants revendiqués. Les Français du Banat constituent indéniablement une micro-nation inventée au ^{xx}^e siècle par quelques entrepreneurs identitaires. Mais ce constat ne fait pas de ce groupe une simple construction arbitraire. Notre objectif n'est pas de rejouer le débat, déjà ancien, du nation building, qui a opposé les écoles modernistes et

n° 54, 2010, p. 181-219 ; A. Rabinbach et W. Bialas (dir.), *Nazi Germany and the Humanities: How German Academics Embraced Nazism*, Londres, Oneworld Publications, 2014.

4. S. Vultur, *Francezi în Banat, bănățeni în Franța*, Timișoara, Editura Marineasa, 2012.

5. S. Vultur, « De l'Ouest à l'Est et de l'Est à l'Ouest. Les avatars identitaires des Français du Banat », in D. Diminescu (dir.), *Visibles mais pas nombreux : les circulations migratoires roumaines*, Paris, 2003, p. 99-115

6. S. Vultur, ouv. cit., p. 13-15.

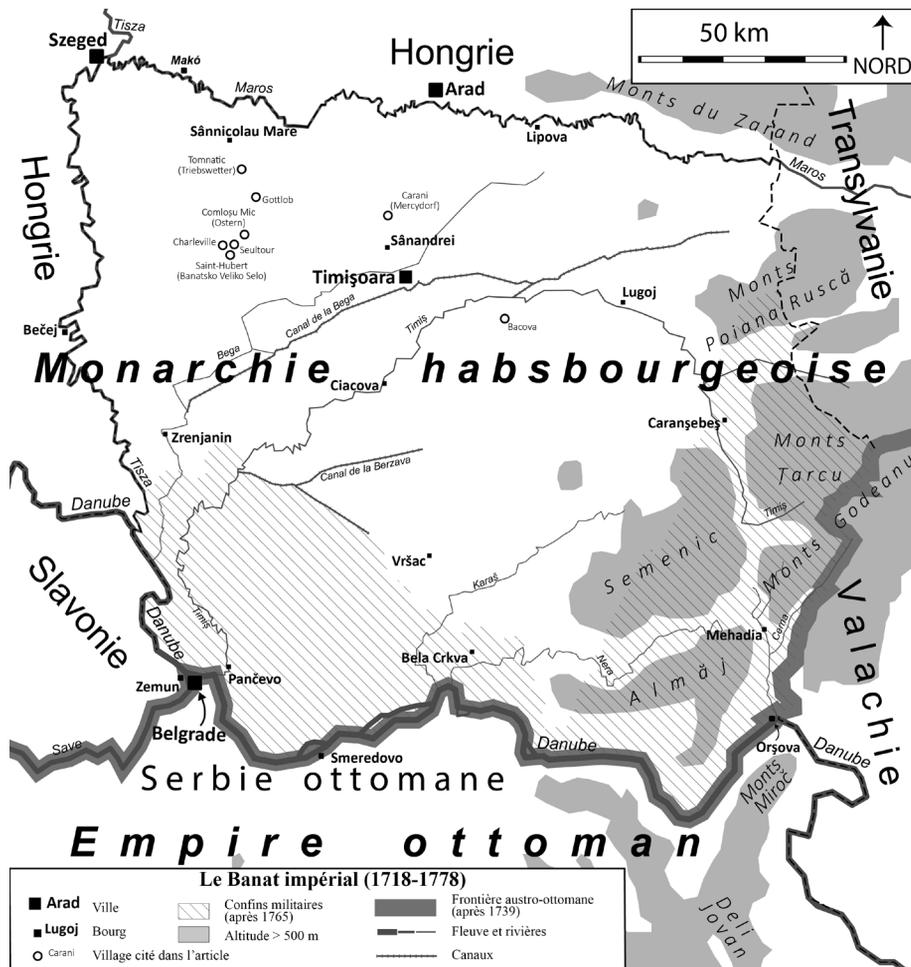
7. É. Frecôt, *Les Français du Banat*, Les livres de l'Association des descendants d'anciens colons français du Banat, n° 1, Timisoara, 1945 ; É. Botiș, *Recherches sur la population française du Banat*, Les Livres de l'Association de descendants d'anciens colons français du Banat, n° 2, Timisoara, 1946 ; P. Guillot, *Les Français du Banat*, thèse, Université de Paris, Institut d'Études Politiques, 1952-1953 ; voir aussi S. Vultur, ouv. cit., p. 35-43.

8. É. Delebecque, *Un village qui s'éteint*, Avignon, Imprimerie Rullière Frères, 1951 ; J. Lamesfeld, *Von Osterreich nach Frankreich. Die Banater Aktion und Robert Schuman*, Salzburg, Donauschwäbischer Verlag, 1973 ; P. Gonzalvez, *L'étonnant destin des Français du Banat. L'expérience réussie de La Roque-sur-Pernes (Vaucluse)*, L'Isle-sur-la-Sorgue, Presses de l'Imprimerie des Sorgues, 2003.

9. S. Goicu-Cealmof, « Les noms de famille des Français installés au Banat. », *Nouvelle revue d'onomastique*, n° 47-48, 2007, p. 115-133.

ethno-symbolistes¹⁰. S'interroger sur les dimensions nationales de la première colonisation est une question scientifiquement pertinente, à condition de mettre à distance nos catégories ethniques de perception de la réalité sociale. L'enjeu de notre propos est d'examiner le sens donné aux manifestations de l'ethnicité dans une société d'Ancien Régime, autrement dit de comprendre ce que signifie être français dans le Banat du XVIII^e siècle.

d'un individu – par extension tout ce qui est réputé en provenir : un objet, une attitude, un style –, la langue parlée ou encore, par simplification ou métonymie, un ensemble politique plus ou moins organisé sur un territoire donné – les nations européennes sont assimilées aux monarchies ou républiques nobiliaires, tandis que les nations indiennes d'Amérique du Nord désignent des confédérations ou alliances conclues pour mener la guerre. Dès le début du XVI^e siècle, il est



Colons et sujets de l'empereur

Pour les contemporains, comme pour nous, la « nation » et les noms de peuples sont polysémiques¹¹ : ils désignent tout autant la région de naissance, réelle ou imaginaire, d'un groupe ou

aussi courant de parler de « langue nationale » et de « caractère national »¹². Ce dernier est d'ailleurs à l'origine d'une importante production littéraire, dont le succès ne s'est jamais démenti. Celle-ci fixe les clichés sur les mœurs, défauts et qualités de chaque peuple, des stéréotypes qui sont parfois mis en image ou en tableau, avant d'être largement diffusés au sein de la population grâce aux almanachs¹³. Cette situation

10. Sur la question, voir A. D. Smith, *The Nation in History: Historical Debates about Ethnicity and Nationalism*, Cambridge, 2000.

11. R. Jaworski, « Zur Frage vormoderner Nationalismen in Ostmitteleuropa », *Geschichte und Gesellschaft*, Göttingen, n° 5, 1979, p. 398-417.

12. A. Bues et R. Rexheuser (dir.), *Mittelalterliche nationes – neuzeitliche Nationen. Probleme der Nationenbildung in Europa*, Wiesbaden, 1995.

13. F. K. Stanzel, *Europäer: Ein imagologischer Essay*, Heidelberg,

reste peu ou prou inchangée jusqu'aux années 1770, les hommes des Lumières ne faisant pas de la « nation » un usage novateur avant cette date¹⁴. Si les usages littéraires et politiques du mot nous sont bien connus, il en est tout autrement de l'identification nationale d'un groupe ou d'une personne. Passer d'une conception générale de la distinction entre peuples à l'assignation d'une identité nationale à un individu n'est pas une opération naturelle pour les contemporains. Elle n'a en tout cas rien de commun avec notre obsession actuelle pour les distinctions ethniques. Surinterpréter les manifestations de l'ethnicité dans une société d'Ancien Régime, lorsqu'elles sont documentées, est un péril qui n'est pas toujours facile à éviter pour l'historien.

Comment identifie-t-on les Français du Banat au XVIII^e siècle ? Plutôt que de partir à la recherche d'une culture nationale aux caractéristiques floues ou d'un sentiment national insaisissable, il est plus facile de se pencher sur la sujétion des populations : en d'autres termes de s'interroger sur la pertinence de l'équation entre « Français » et sujets du roi de France. Tenter de répondre à cette question nous conduit cependant à un paradoxe : partis de territoires qui n'étaient pas toujours sous la suzeraineté du roi de France (la Lorraine, province du Saint-Empire romain germanique, n'est réunie au royaume de France qu'en 1766), les premiers colons font souche dans une région où leurs descendants, à supposer qu'ils n'aient pas émigré plus tôt, ont changé plusieurs fois de sujétion puis de citoyenneté : impériale (1716-1778), hongroise (1778-1918), yougoslave et roumaine (après 1918)¹⁵. Il est également utile de rappeler que La Roque-sur-Pernes, de son côté, n'a été intégrée à la France qu'après la Révolution, tout comme l'ensemble du Comtat Venaissin. Ironie de l'histoire, ni le point de départ ni celui d'arrivée des Français du Banat – respectivement la Lorraine et le Vaucluse – ne

se situaient dans le royaume de France au XVIII^e siècle.

Ce paradoxe n'a pas échappé aux organisateurs de l'émigration d'après-guerre. Aussi, Jean Lamesfeld insiste-t-il moins sur le qualificatif « français » que sur l'origine régionale – Lorraine, Alsace et Luxembourg – des colons du XVIII^e siècle. L'objectif est double : il s'agit à la fois de séduire un Robert Schuman sensible au sort de ses compatriotes lorrains et d'élargir au maximum les facilités d'identification de candidats à l'asile en France, dont le nombre s'envole un temps jusqu'à 300 000¹⁶. Dans ces circonstances, il n'est donc pas question de se plonger dans des généalogies familiales complexes, qui permettraient de déterminer si la localité de départ de la première émigration se trouvait oui ou non dans le royaume de France.

Les historiens Friedrich Lotz et Jean-Paul Bled ont souligné avec justesse que l'arrivée des Lorrains devait être envisagée dans le cadre d'un mouvement de colonisation beaucoup plus large. S'étalant de 1721 à 1771, puis se poursuivant avec une intensité moindre jusqu'au début du XIX^e siècle, cette émigration ne concerne pas uniquement les Lorrains, mais concerne une grande partie de l'espace germanique¹⁷. Ce territoire est alors sillonné par des recruteurs au service d'entreprises privées et princières de colonisation de terres situées à l'est – la grande plaine hongroise dévastée par les guerres austro-turques, la Prusse orientale, le sud de la Russie – et à l'ouest – les rivages atlantiques de l'Amérique du Nord, en particulier la Pennsylvanie¹⁸. Que quelques sujets du roi de France, qui ne constituent pourtant pas les cibles principales de ces recruteurs, aient été séduits par les promesses de l'exil n'a rien d'étonnant. Cela tient à la complexité des frontières orientales du royaume. Au XVIII^e siècle, les espaces pourvoyeurs de candidats au départ constituent une véritable marqueterie politique. L'écheveau des juridictions royales et impériales y est souvent inextricable. En règle générale, les colons banatais sont originaires d'une seigneurie relevant du Saint-Empire romain germanique. Ils sont à la fois sujets d'un prince territorial et sujets impériaux, même si l'empereur est un personnage lointain pour le simple paysan. Les recruteurs au service de Charles VI (empereur en 1711-1740), François I^{er} (empereur en 1745-1765, mais aussi ancien duc de Lorraine en 1729-1737) et Joseph II (empereur en 1765-1790) utilisent néanmoins leur prestige impérial pour débaucher un grand nombre de familles. Localement,

Universitätsverlag Winter, 1998.

14. A. Slimani, *La modernité du concept de nation au XVIII^e siècle (1715-1789) : Apports des thèses parlementaires et des idées politiques du temps*, Marseille, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2004, p. 37-58.

15. Le Banat est un domaine du fisc impérial et est directement gouverné par Vienne entre 1716 et 1778 : ses habitants sont considérés comme des serfs et sujets directs de l'empereur. Entre 1778 et 1849, ces derniers deviennent sujets du royaume de Hongrie, puis citoyens de la brève république hongroise. En 1849 est créée une « Voïvodine serbe et du Banat de Temesvár », territoire séparé de la Hongrie, avant d'y être réintégré en 1860. Le compromis austro-hongrois de 1867 confirme l'ancrage du Banat en Transleithanie – partie hongroise de la Monarchie. L'occupation de la région par les forces serbes à l'ouest et roumaines à l'est en 1918 met fin à la souveraineté hongroise sur la région. Le démantèlement de la Hongrie est confirmé par la signature du traité de Trianon en 1920. Le Banat est démembré et rattaché à trois États différents : Hongrie, pour une portion minuscule au nord-ouest, Yougoslavie pour le tiers sud-ouest et Roumanie pour les deux derniers tiers.

16. S. Vultur, *ouv. cit.*, p. 13.

17. F. Lotz, *Die französische Kolonisation des Banats, Donauschwaben Kalender*, Aalen-Württemberg, Donauschwäbischer Heimatverlag, 1977, p. 37-40 ; J.-P. Bled, « Les Lorrains dans le Banat », dans J.-P. Bled et alii (dir.), *Les Habsbourgs et la Lorraine*, Nancy, Presses Universitaires de Lorraine, 1988, p.161-167.

18. W. O'Reilly, *Selling Souls. Trafficking German migrants: Europe and America*, 1648-1780, à paraître.

les princes territoriaux voient d'un mauvais œil la dépopulation de leur État au profit d'un autre, fût-il celui de leur suzerain. La Lorraine impériale prend des arrêtés contre l'émigration de ses sujets en 1724, 1737 et 1740¹⁹. Cette politique n'est ni efficace ni systématique : faisant face à un flux impossible à tarir, les autorités ducales autorisent leurs paysans à émigrer dans le Banat en 1764²⁰.

Dans certains cas, les colons dits « lorrains » ou « alsaciens » sont cependant issus de localités appartenant au royaume de France. Cette appartenance est elle-même sujette à caution, en particulier dans les territoires affectés par la politique des réunions menée par Louis XIV en 1679-1680. Trois générations plus tard, l'intégration définitive du duché de Lorraine en 1766 au royaume de France ne simplifie pas les choses et ne freine en rien le mouvement migratoire. En 1770, le comte Carl Friedrich Anton Hatzfeldt zu Gleichen (1718-1793), président de la chambre aulique viennoise, reconnaît que la plupart des nouveaux colons banatais sont originaires des enclaves impériales luxembourgeoises récemment cédées à la couronne de France²¹. De nombreux habitants continuent donc de choisir l'exode vers les États de l'empereur, malgré les poursuites – souvent inefficaces – engagées par les officiers du roi de France dans plusieurs baillages²². Ceux qui se rendent coupables d'émigration sont théoriquement passibles d'une condamnation aux galères et de la saisie de leurs biens, des peines qui sont toutefois rarement appliquées²³. Les initiatives des agents royaux se déploient aussi au-delà des frontières : à Vienne, le chargé d'affaires français à la cour impériale essaye en vain de convaincre les émigrants lorrains à rebrousser chemin en 1770²⁴. Malgré ces quelques frictions, les bonnes relations entre Louis XV (roi en 1715-1774) et Marie-Thérèse (règne en 1740-1780), assurées depuis le renversement des alliances de 1756, empêchent que la situation ne dégénère en affaire d'État. Cette problématique redevient de nouveau d'actualité au milieu des années 1780, lorsque plusieurs milliers de

Lorrains fuient la France de Louis XVI (1774-1792) pour des raisons fiscales et trouvent refuge dans le Banat de Joseph II²⁵. Une fois arrivés à destination, ces émigrants ne se distinguent en rien des autres colons originaires de l'Empire. Recruteurs et administrateurs habsbourgeois sont indifférents à la prétendue qualité de sujets du roi de France des candidats à l'émigration, contestable ou trop récente à leur goût.

Il en va tout autrement après la chute de la monarchie française. La lutte qui s'engage entre la France de la Convention et les Habsbourg change la donne. En 1794, sept familles franc-comtoises sont accueillies dans le Banat. Leurs cinquante-cinq membres sont explicitement considérées comme des « sujets français » – et non des « citoyens », compte-tenu de leur engagement royaliste – jusqu'à leur installation définitive. Encadrés par deux prêtres catholiques, ces migrants sont loués pour leur fidélité envers l'empereur et leur zèle religieux²⁶. Ils sont protégés par le comte de Bissinguen, conseiller intime de la régence à Constance, réputé pour venir en aide aux gens modestes qui fuient la Révolution²⁷. Le recrutement de ces nouveaux colons s'inscrit dans le conflit qui a éclaté deux ans auparavant et dans le soutien explicite des Habsbourg envers la contre-révolution. Arrivés dans le Banat, ces émigrés pauvres sont dirigés vers la colonie de Bacova, où sont déjà installés depuis dix ans des paysans du Palatinat. Le choix de ce village ne suit aucune logique politique, mais dépend simplement de la disponibilité des terrains libres à cette date²⁸. Une fois sur place, ces Francs-Comtois deviennent des sujets impériaux comme les autres.

La solution consistant à voir un Français derrière chaque ancien sujet du roi de France est une voie sans issue. Accepter les offres des agents recruteurs, se mettre en route vers les États héréditaires habsbourgeois et être enregistré comme habitant et contribuable d'une colonie banataise, c'est accepter d'être considéré comme un sujet immédiat de l'empereur²⁹. Mais cette appartenance est rarement mentionnée, que ce soit par les officiers impériaux ou par les paysans eux-mêmes. Dans l'Europe moderne,

19. J.-M. Becker, « Minorités franciques en Roumanie. L'émigration des Lorrains dans le Banat », *Gewan*, Thionville, avril 1990, p. 2-4.

20. L. Hecht, *Les colonies Lorraines et Alsaciennes en Hongrie*, Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1879.

21. E. Schimscha, *Technik und Methoden der thesesianischen Ansiedlung des Banats*, Baden bei Wien, 1939, p. 179.

22. C. Hiegel, « Répression dans les baillages de Boulay, Bouzonville, Dieuze et Lixheim de l'émigration lorraine en Hongrie au XVIII^e siècle », *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, tome LXXI, Metz, 1971, p. 83-130 et L. Hecht, *ouv. cit.*

23. K. Schünemann, *Österreichs Bevölkerungspolitik unter Maria Theresia*, Berlin, 1935, p. 304.

24. P. Loevenbruck, « Contribution à l'étude des colonies lorraines de Hongrie », *Le Pays lorrain*, n° 2, 1925, p. 49-59.

25. J. Bérenger, *Histoire de l'empire des Habsbourg. 1273-1918*, Paris, Fayard, 1990, p. 496.

26. Magyar Országos Levéltár [désormais MOL], E73, 61. cs. 18. kf., f° 136-138, 8/10/1794..

27. A. Abbet, *Les prêtres français émigrés à St-Maurice en Valais pendant la grande révolution*, Paris, H. Fournier, 1835, p. 309.

28. MOL, E73, 61. cs. 18. kf., f° 156, 15/10/1794. La maladie qui frappe plusieurs membres du convoi dès leur arrivée fait cependant peser des doutes sur leur capacité à survivre au climat banatais (*Idem*, f° 196).

29. Österreichisches Staatsarchiv [désormais OeStA], Finanz- Hof- und Kammer Archiv [désormais FHKA], Banater Atken [désormais BA], KT 9, f° 123r, 15/8/1725..

la question de la définition individuelle d'une sujétion politique – être reconnu comme régnicole, obtenir l'incolat ou la naturalité – ne se pose que dans des cas exceptionnels, pour quelques marchands ou aspirants à des offices publics³⁰. Assimiler la sujétion à une proto-citoyenneté ou proto-nationalité serait une erreur. Dans le cadre urbain et *a fortiori* rural, l'appartenance à la communauté locale est plus déterminante que l'appartenance au royaume. C'est là que le paysan exerce les droits conférés aux habitants permanents ou naturels : jouissance d'un lopin de terre, accès aux terrains communautaires et participation aux assemblées villageoises. Être originaire d'un territoire extérieur à la monarchie habsbourgeoise est malgré tout la garantie pour le colon d'échapper aux poursuites de son ancien prince et seigneur pour avoir désobéi à l'interdiction d'émigrer³¹. Cette origine étrangère ne le protège cependant pas dans d'autres situations : s'il doit répondre d'un crime ou s'acquitter d'une dette envers un particulier ou le fisc. De même, les colons banatais originaires du Saint-Empire disposent d'une certaine liberté de mouvement et ont la possibilité de récupérer leur héritage dans leur ancien village³². Ce n'est que dans ces circonstances précises que la sujétion politique antérieure du colon est amenée à jouer un rôle et est mentionnée dans les documents administratifs.

Langue des administrateurs et langue des paysans

Les témoignages contemporains faisant état de la présence de « Français » dans le Banat sont nombreux. C'est la langue et non la prétendue qualité de sujet du roi de France qui est déterminante dans cette identification. En 1770, à la fin d'une importante vague de colonisation qui a vu arriver plus de 50 000 personnes en huit ans, trois villages – Saint-Hubert, Seultour et Charleville (aujourd'hui réunis dans le bourg Banatsko Veliko Selo) – sont fondés côte à côte. Les officiers impériaux les qualifient immédiatement de « localités françaises » et les distinguent clairement des « quatre localités allemandes » créées la même

année³³. Un an plus tard, Charles de Zinzendorf (1739-1813), un administrateur habsbourgeois au service du conseil de commerce, note dans son diaire avoir pu discuter à Mercydorf (aujourd'hui Carani) avec des « colons français lorrains » puis des « colons allemands lorrains ». Arrivé à Triebswetter (aujourd'hui Tomnatic) le surlendemain, il remarque que « la plupart des familles de colons sont françaises, 25 seulement allemandes »³⁴. Ces identifications nationales sont sans ambiguïté. Elles renvoient toutes à la langue parlée par ces colons, qu'ils soient installés depuis déjà deux générations, comme ceux de Mercydorf, ou qu'ils viennent seulement d'immigrer, pour tous les autres.

De quelle langue parle-t-on ici ? De la langue maternelle, de la langue pratiquée au quotidien, de la langue de communication utilisée pour se faire comprendre dans les transactions commerciales ou de la langue officielle, qui permet de s'adresser aux autorités politiques ? Un examen minutieux de chaque situation sociale ayant donné lieu à l'identification d'un Français dans le Banat pourrait sans doute amener une réponse différente. Il faut signaler que les recensements administratifs des langues parlées dans chaque village, dont nous avons conservé les traces pour les années 1743, 1773 et 1780, ne mentionnent jamais le français³⁵. Et pour cause, ces listes servent de guides à la chancellerie régionale pour calculer le nombre d'exemplaires des décrets à imprimer en chaque langue. La traduction et l'édition de ces documents, qui peuvent compter plus de dix pages, sont des processus longs et coûteux. C'est pourquoi les textes officiels ne sont généralement produits qu'en trois langues : en allemand, serbe et roumain. Alors que la province abrite plus de 600 villages, la présence de quatre ou cinq localités francophones – tout comme les quelques communautés bulgarophones – est jugée trop faible pour justifier un investissement qui se révélerait rapidement assez lourd : faire du français – ou du bulgare – une langue régionale de chancellerie à part entière, nécessitant le recrutement de nouveaux interprètes assermentés. Les administrateurs misent sur la maîtrise de l'allemand par quelques habitants des villages francophones pour justifier le classement de ces localités parmi les communautés « allemandes ». Comme Emil Botiș l'avait déjà remarqué, c'est cette même logique qui conduit les animateurs de la réforme

30. Sur ce sujet, consulter T. Herzog, *Defining Nations: Immigrants and Citizens in Early Modern Spain and Spanish America*, New Haven, Yale University Press, 2003 ; P. Sahlins, *Unnaturally French. Foreign Citizens in the Old Regime and after*, Ithaca & London, Cornell University Press, 2004 ; H. Sonkajarvi, *Qu'est-ce qu'un étranger ? Frontières et identifications à Strasbourg (1681-1789)*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008 et S. Cerutti, *Étrangers : Étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Paris, Bayard, 2012.

31. OeStA, FHKA, BA, Buch 134, f° 164v-165v, 20/4/1748.

32. L. Baróti, *Adattár Délmagyarország XVIII. Századi történetéhez*, Temesvár, 1893-96, vol. 1, p. 489, 1753-12-03 ; *Ibidem*, vol. 2 : p. 98, 10/5/1749, p. 620, 6/4/1729 et p. 623, 1/10/1746.

33. OeStA, FHKA, BA, fasz. 35, KT 293, f° 1347v, 30/9/1771.

34. OeStA, Haus-, Hof- und Staatsarchiv, Kabinettarchiv Zinzendorf, diaire, 1772, f° 77r-78v. Sur Triebswetter, voir I. Nadasdi, « De la puszta hongroise de Nagysus à la colonie franco-lorraine de Triebswetter (1769-1801) », *Revue Géographique de l'Est*, tome 19, n° 1-2, janvier-juin 1979, p. 17-65.

35. OeStA, FHKA, BA, KT 125, f° 732-772, 1743 ; J. J. Ehrler, *Das Banat vom Ursprung bis jetzt*, éd. par Costin Feneșan, Timișoara, 2006 [1re édition 1774], p. 263-282 ; MOL, A99, 14 cs., fasc. 55, f° 95-104v et f° 106-132, 1780.

scolaire en 1777 à limiter aux trois mêmes langues la publication des manuels et l'enseignement à l'école normale de Timișoara, malgré la présence éphémère d'un instituteur francophone à Triebswetter³⁶.

Déduire de ces pratiques linguistiques que le français n'a connu aucune forme de reconnaissance officielle au XVIII^e siècle serait cependant exagéré. De façon paradoxale, les administrateurs impériaux, tous originaires de l'ouest de la monarchie habsbourgeoise – Bohême et pays autrichiens –, sont souvent plus à l'aise avec la langue de Molière qu'avec les idiomes parlés par les anciens habitants – le serbe et le roumain. Centrale à la cour viennoise, dans la diplomatie et dans les sciences au siècle des Lumières, la maîtrise du français fait partie du bagage intellectuel indispensable de cette noblesse cosmopolite qui gouverne le pays. Les papiers de l'administration nous révèlent que le français est non seulement maîtrisé, mais aussi fréquemment utilisé parmi les dirigeants du Banat. François Vilana de Perlas (1704-1774), président du Banat entre 1754 et 1768, n'hésite pas à passer de l'allemand au français dans les lettres qu'il envoie à ses autorités de tutelle à Vienne³⁷, tandis qu'il privilégie cette seconde langue dans ses correspondances privées³⁸. L'ingénieur Maximilien de Fremaut (1725-1769) et le manufacturier Joseph Sauvaigne (1736-1800)³⁹, tous les deux originaires des Pays-Bas autrichiens, correspondent uniquement en français avec l'administration régionale⁴⁰. Ce qui est vrai pour le français l'est aussi pour l'italien, mais ce ne l'est pas pour les autres langues auxquelles sont confrontés les administrateurs. Les missives adressées en bulgare, osmanli, russo-slavon, roumain (valaque) ou serbe sont systématiquement traduites

avant d'arriver sur le bureau des officiers impériaux⁴¹. Conséquence fortuite de cette situation, les colons francophones, bien qu'ils ne partageant ni la dignité sociale ni la culture de leurs gouvernants, y ont accès sans truchement. Cette familiarité des administrateurs avec la langue française permet à ces communautés de contourner les officiers subalternes, intermédiaires obligés pour les suppliants de langue serbe ou roumaine. En 1755, une habitante de Mercydorf, une certaine Catherine Moutart, sollicite la grâce de son mari, garde champêtre du village, auprès de François Vilana de Perlas. Dans cette supplique écrite dans un français approximatif, le président du Banat, dont le titre est transformé pour l'occasion en « comte de Perle » par la rédactrice, peut lire le récit pittoresque d'une bataille entre ivrognes et l'expression naïve d'un espoir de rédemption d'un époux bagarreur⁴².

En dehors d'une utilisation épisodique du français par les officiers impériaux, c'est dans le cadre pastoral qu'il faut chercher l'usage le plus institutionnalisé du français. Depuis sa conquête par les Impériaux jusqu'à la fin du règne de Marie-Thérèse en 1780, le Banat est considéré comme un pays de mission, un bastion du catholicisme aux portes de l'Empire ottoman. Le pouvoir habsbourgeois veille tout particulièrement sur l'encadrement paroissial des fidèles. Il s'agit d'éviter qu'ils ne tombent dans le « schisme » ou « l'hérésie » – respectivement l'orthodoxie et le protestantisme. Le prêche, la confession et l'enseignement religieux doivent impérativement être délivrés dans la langue du croyant. Pour instruire l'âme, on ne peut s'en remettre, comme pour la communication politique, à une compréhension approximative des commandements. La prise en compte de la diversité des langues locales n'est pas seulement assumée par les ordres monastiques – jésuites et franciscains – ou par les autorités diocésaines. Elle l'est aussi par l'administration impériale, qui dispose du droit de patronage, c'est-à-dire de la faculté de nommer les prêtres, dans l'ensemble du Banat. L'exercice de ce droit est lié au statut particulier de la province : celle-ci est considérée comme un domaine de la couronne ; l'empereur y est à la fois souverain et seigneur. Outre la nomination des desservants, l'administration finance également les bénéfices de tous les clercs catholiques de la région sur ses propres deniers.

Conséquence logique de cette situation, la géographie pastorale des langues du Banat est beaucoup plus fine que sa géographie administrative, qui se limite à trois langues. Dans le village de

36. S. Goicu-Cealmof, art. cit., p. 117-118 ; E. Botiș, ouv. cit., p. 45. Sur la réforme scolaire banataise, voir P. J. Adler, « Habsburg School Reform among the Orthodox Minorities, 1770-1780 », *Slavic Review*, n° 33, 1974, p. 23-45.

37. OeStA, FHKA, BA, fasz. 36, KT 302, Konvolut 2, f° 378v, 17/8/1764.

38. OeStA, FHKA, Finanz Ungarn, Nr. 29.

39. Sur le premier, voir I. Nádasi, « L'ingénieur flamand Maximilien Fremaut au service du développement agricole et de l'aménagement rural du Banat de Temesvar (1757-1768) », dans J.-P. Donnay et C. Chevigné, *Recherches de géographie humaine. Hommage au Professeur Charles Christians*, Liège, 1996, p. 99-105. Sur le second, voir V. Hofmann, « Beiträge zur neueren österreichischen Wirtschaftsgeschichte. III. Teil. Die Anfänge der Zuckerindustrie in Österreich und Ungarn. 2. Abteilung » *Archiv für österreichische Geschichte*, n° 113, 1936, p. 1-166, ici p. 4-5 et 31 ; B. Landais, « Relayeur la gestion économique de l'État dans un espace frontière : Un tournant dans la mobilisation des réseaux commerciaux et financiers dans le Banat de Temesvár des années 1760 et 1770 » dans W. Schmale (dir.), *Jahrbuch der österreichischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jahrhunderts*, Vienne, 2010, p. 207-230.

40. OeStA, FHKA, Kartensammlung, M 022/1 et 2 ; Országos Szechenyi Könyvtár, Térképtár, TK 1 889 ; OeStA, FHKA, BA, fasz. 58, KT 371, f° 74-98, 1/6/1768.

41. B. Landais, *Nations, privilèges et ethnicité à l'époque des Lumières : L'intégration de la société banataise dans la monarchie habsbourgeoise au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Thèse, 2013, p. 210-214.

42. MOL, E303, 54 cs., f° 138r, 27/5/1755.

Mercydorf, la nécessité de trouver un prêtre à la fois germanophone, italoophone et francophone se pose ainsi très tôt⁴³. En 1767, le desservant de cette paroisse s'adresse directement en français au comte Hatzfeldt. Il se plaint d'un surcroît de travail causé par une récente épidémie. Il en profite pour solliciter une augmentation de son bénéfice que justifie, selon lui, la maîtrise de trois langues⁴⁴. Il obtient gain de cause et il est désormais convenu que le revenu associé à la cure de Mercydorf doit être de moitié supérieur à celui des paroisses unilingues. Lorsque l'administration régionale se met à la recherche d'un second prêtre francophone en 1770 pour la paroisse de Saint-Hubert, la même somme est proposée. Les candidats disposant de telles capacités linguistiques sont des perles rares. Sollicité en ce sens, l'archevêque de Vienne peine à recruter : il doit en effet convaincre les rares candidats compétents à s'exiler dans ce territoire périphérique, dont la réputation de mouvoir pour colons est déjà bien établie⁴⁵. Mais c'est finalement Jean-Baptiste Roka, un docteur en philosophie, qui prétend parler latin, grec, allemand, hongrois, italien et français, qui accepte cette charge. À son arrivée, il se présente comme le « curé des colons alsaciens-lorrains ». Déçu par les conditions matérielles offertes par sa cure, il sollicite une place de chanoine à Timișoara au bout de seulement quelques mois⁴⁶.

Ces clercs francophones sont aussi considérés comme des relais locaux du pouvoir politique habsbourgeois. Ils constituent un maillon indispensable de son gouvernement des langues. En 1771, les dirigeants de l'administration régionale et les membres du chapitre cathédral discutent de l'opportunité de traduire le bref apostolique de Clément XIV consacré aux saints-patrons régionaux et à leur fête annuelle. L'idée de produire une version en italien et en français du texte latin est brièvement évoquée avant d'être écartée : les conseillers de l'administration ont tellement confiance dans la capacité des prêtres francophones et italophones à restituer exactement le texte pontifical à leurs ouailles qu'une traduction complète *a priori* leur paraît aussi superflue que dispendieuse⁴⁷.

Les malentendus du comptage ethnique

Les ambiguïtés des identifications nationales au XVIII^e siècle n'ont pas empêché les historiens des

Français du Banat de tenter d'estimer leur poids démographique de différentes manières. Reprenant les données de Louis Hecht publiées à la fin du XIX^e siècle, Jean-Paul Bled utilise par exemple les listes des colons arrivés entre 1764 et 1772. Il cherche, en premier lieu, à identifier la région d'origine – la Lorraine –, avant de procéder à un tri entre germanophones et francophones à deux niveaux : selon la consonance française du nom des villages d'installation – seuls Saint-Hubert, Charleville et Seultour possèdent un nom français – et des patronymes – ils sont nombreux à Gotlob, Ostern [aujourd'hui Comloșu Mic] et Triebswetter⁴⁸. Dans les années 1930, André Rosambert suit la même méthode, mais fait débiter sa recherche dès 1753⁴⁹. Albert Boulanger se base quant à lui sur le dénombrement des trois villages de Saint-Hubert, Charleville et Seultour réalisé en 1772, deux ans après leur fondation⁵⁰.

Premier à étendre son enquête à des dénombrements menés à l'échelle provinciale et non plus villageoise, Pierre Guillot identifie 15 000 Lorrains et Alsaciens parmi les 40 000 colons arrivés pendant la première moitié du siècle. Sur la base d'un recensement contemporain de 1774, il estime que les Lorrains représentent environ 18 000 personnes au milieu des 43 201 « Souabes » – nom collectif donné aux colons impériaux – dénombrés⁵¹. Plus optimiste encore, Édouard Delebecque compte près de 500 000 descendants des colons lorrains et alsaciens à la fin du XIX^e siècle, date à laquelle la population totale de la région ne s'élève qu'à 1,3 millions d'habitants⁵². Ne se fiant qu'aux catégories originales des recensements, Emil Botiș se contente de compiler les données des contemporains, sans chercher à évaluer la part qui revient aux Banatais français ou lorrains dans ces chiffres. Ses sources les plus anciennes remontent à l'histoire du Banat publiée par Francesco Grisellini (1717-1787) en 1780. C'est dans cet ouvrage que nous lisons le chiffre de 43 201 « colons souabes [*sic* !], italiens et français » déjà cité par Pierre Guillot⁵³. Poursuivant son étude, Emil Botiș insiste sur le nombre de 6 150 « Français » recensés en 1840. Il ne peut ensuite que constater la disparition de cette

48. J.-P. Bled, art. cit., p.165..

49. A. Rosambert, « Chez les Lorrains en Yougoslavie », *Le Pays lorrain*, n° 10, octobre 1933, p. 458-471, ici p. 11-16.

50. A. Boulanger, « Deux siècles d'histoire de trois communes lorraines en Europe Centrale : Saint Hubert, Charleville et Soltur (Sainte Barbe) au Banat (1770-1950) », *Cahiers n° 35 du Cercle Jean Macé*, Metz, 1991, p. 1-12.

51. P. Guillot, thèse cit., p. 49-50.

52. É. Delebecque, *ouv. cit.*, p. 79-82.

53. F. Grisellini, *Versuch einer natürlichen und politischen Geschichte des Temeswarer Banats in Briefen an Standespersonen und Gelehrte*, vol. 1, Vienne, 1780, p. 196. Dans l'original, il n'est pas question de « Souabes », mais bien d'« Allemands ».

catégorie dans le recensement hongrois de 1910, où 287 545 « Allemands » sont enregistrés, sans précision supplémentaire sur la composition de ce groupe. Cette disparition n'est pas interprétée comme le signe d'une disparition ou une assimilation de la nation française du Banat, mais comme une incitation à découvrir d'autres moyens d'en révéler l'existence⁵⁴.

Notre objectif n'est pas de revenir sur la vaste littérature scientifique consacrée à l'histoire de l'enregistrement ethnique et du recensement des nationalités⁵⁵. Il est néanmoins utile de rappeler que la prise en compte de l'appartenance nationale dans les opérations de recensement conduites par les États n'apparaît qu'au milieu du XIX^e siècle. Le premier recensement général effectué dans la monarchie habsbourgeoise, celui de Joseph II, en 1784-1787, enregistre certes l'appartenance confessionnelle des sujets, mais ne fait aucune mention de l'ethnicité⁵⁶. La hantise de l'identification ethnique est postérieure au développement de la statistique quantitative, qui fait déjà ses premiers pas dans la seconde moitié du XVIII^e siècle⁵⁷. Très tôt touché par ce phénomène, le Banat dispose donc de données statistiques relativement précises pour l'époque. Les administrateurs locaux ont en effet recours à plusieurs instruments de mesure de la population : le dénombrement fiscal de 1773 enregistre ainsi des personnes dont l'existence n'affecte pas le calcul de l'impôt et qui étaient, de ce fait, totalement invisibles dans les documents plus anciens, permettant, pour la première fois, de calculer la population de chaque village⁵⁸. L'expérience est reproduite et affinée en 1777 avec la confection de tables de mortalité⁵⁹.

C'est en reprenant et en manipulant ces données brutes que deux auteurs contemporains, Jacob Ehrler et Francesco Grisellini, tentent d'estimer le poids démographique respectif de chaque nation dans le Banat, en 1774 et en 1780. C'est à partir de ces chiffres, abondamment cités, que les historiens du XX^e et XXI^e siècle ont cru pallier l'absence de recensement ethnique au XVIII^e siècle⁶⁰. Malheureusement, la

critique de ces pseudo-statistiques ethniques n'a jamais été faite. Jacob Ehrler, officier responsable du contrôle de la comptabilité régionale, connaît bien les conditions de production des documents de son temps : en annexe de son histoire du Banat et de ses nations, il livre un état démographique du Banat par district, dans lequel la population est distribuée selon les catégories fiscales originales. Au détour d'une page, dans le fil de ses réflexions sur les peuples du Banat, il est pourtant amené à insérer un court tableau ayant toutes les apparences d'une distribution de la population en nations. Si le nombre total d'habitants est bien le même que celui des dénombrements fiscaux donnés en annexes, la répartition en catégories nationales ne prétend pas à la même précision. C'est là un indice que l'auteur est bien conscient du caractère fragile et spéculatif de son entreprise : les chiffres sont arrondis au millier, sauf pour les « juifs »⁶¹. De plus, les catégories mobilisées – « Valaques », « Rasciens et Grecs », « Allemands », « Hongrois et Bulgares », « juifs » – épousent, à une exception près, les distinctions juridico-politiques fondées sur le statut et la confession et non sur la langue : derrière les « Allemands » sont classés tous les colons impériaux – y compris francophones –, derrière les « Hongrois et Bulgares » sont enregistrées les autres populations catholiques⁶². Seule la division entre « Rasciens » et « Valaques » recouvre bien une distinction strictement linguistique entre serbophones et roumanophones. Sans surprise, c'est dans le dénombrement de ces deux dernières populations que l'estimation est la plus grossière, car la plus éloignée des pratiques d'enregistrement administratif.

Six ans plus tard, les écrits de Francesco Grisellini nous apparaissent plus clairs, plus précis et plus familiers. Ils sont en effet plus proches de nos conceptions actuelles de la nation. Cet agronome italien, invité dans le Banat pour y introduire de nouvelles cultures, n'est pas un ethnographe – le terme même d'« ethnologie » n'apparaît qu'en 1787, dans les écrits d'Alexandre César Chavannes –, mais son œuvre, publiée en allemand et en italien, répond au goût et aux préoccupations du public éclairé de cette fin de siècle. À l'inverse, les travaux de Jacob Ehrler, à la plume moins acérée et au style plus laborieux

54. E. Botiș, *ouv. cit.*, p. 17-19. Voir aussi S. Vultur, *ouv. cit.*, p. 15.

55. Sur ce point, consulter D. Arel, D. Kertzer (éd.), *Census and Identity: The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002 ; M. Labbé, « Statistique ethnique, légitimité politique et changement de régime », *Critique internationale*, n° 45, 2009/4, p. 9-18.

56. G. Thirring, « Les recensements de la population en Hongrie sous Joseph II (1784-1787) » *Journal de la Société hongroise de statistique*, n° 9, 1931, p. 210-247.

57. I. Laboulais, « La fabrique des savoirs administratifs », dans S. Van Damme (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, vol. 1 : *de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, 2015, p. 447-463.

58. OeStA, FHKA, BA, fasz. 2, KT 151, f° 593-612 et 680-690.

59. OeStA, FHKA, Nr. 219, f° 525v-526r et f° 611, 1777.

60. Outre les ouvrages consacrés aux Français du Banat déjà cités,

ces chiffres sont aussi repris chez les historiens qui s'intéressent aux autres groupes nationaux (A. Marchescu, *Grănicerii Bănăţeni și comunitatea de avere : contribuţiuni istorice și juridice*, Caransebeș, 1941, p. 52 ; V. Neumann, *Die Interkulturalität des Banats*, Berlin, Frank & Timme, 2015, p. 17).

61. J. J. Ehrler, *ouv. cit.*, p. 182.

62. B. Landais, « Village politics and the use of 'nation' in the Banat of Temesvár in the 18th century » dans G. Barth-Scalmani (dir.), *Jahrbuch der österreichischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jahrhunderts*, Vienne, 2011, p. 195-208.

et administratif, restent à l'état de manuscrit⁶³. Dans ses développements historiques sur les peuples des confins de l'Europe polycée, Grisellini participe à l'intérêt pour la description raisonnée des cultures populaires et des folklores paysans en Europe, sensible sur tout le continent dès les décennies 1770⁶⁴. Son penchant pour l'exotisme, propre au genre du récit de voyage, et sa profession de foi cosmopolite le conduisent à célébrer la diversité locale des peuples, tant chez les anciens habitants, réduits à l'état de barbarie culturelle – Valaques, Serbes, Bulgares et Tsiganes – que chez les colons impériaux, vecteurs d'une civilisation éclairée – Allemands, mais aussi Italiens et Français⁶⁵. La précision des chiffres de population, donnés pour chaque nation à l'unité près, dévoile leur caractère artificiel en même temps que l'objectif de l'auteur. Ce tableau se veut un reflet des réussites du pouvoir habsbourgeoise dans le Banat, un rôle que joue également l'insertion de la carte régionale de l'ingénieur Carl Alexander Steinlein en fin de volume, véritable tour de force technique. Il faut convaincre le lecteur du triomphe des sciences de l'administrateur. Ce dernier est d'ailleurs bien le héros du texte de Grisellini : dans une relecture prométhéenne de l'histoire du Banat, l'auteur décrit les efforts des officiers impériaux pour faire sortir le pays et ses habitants de la ruine, dans laquelle l'impéritie du gouvernement ottoman les avait plongés. Dans ce récit, les populations locales ne sont que des objets – les anciens habitants dont les mœurs doivent être amendées – ou des instruments – les colons, qui font reculer les friches et montrent l'exemple. Dresser l'inventaire des nations, à côté de celui des richesses naturelles, est une conséquence logique de cette entreprise de réification des populations rurales.

Rarement mise en perspective⁶⁶, la vision de Grisellini nourrit jusqu'à aujourd'hui l'imaginaire des nations coloniales du Banat, même si la dimension cosmopolite de ses thèses est souvent oubliée. Le discours mémoriel développé par les Français du Banat ne fait pas exception. Eux aussi souhaitent prendre part à ce récit civilisateur. La participation de milliers de francophones et de dizaines de milliers d'Alsaciens et Lorrains à la colonisation agricole de la province suffirait à justifier cette entreprise. Le mérite des Français dans l'exploitation du Banat au XVIII^e siècle ne

s'arrête pas toujours à l'action des paysans. Considéré comme le père fondateur de la province, Florimond de Mercy, premier président du Banat habsbourgeois entre 1716 et 1734, est crédité par Grisellini d'une politique ambitieuse de développement économique et de défrichement. À cause de ses origines lorraines, ce militaire au service de l'empereur a tout naturellement été qualifié de « Français » par certains auteurs, comme Pierre Gonzalvez, qui en ont profité pour placer cette figure au tout début de l'histoire des Français dans le Banat⁶⁷.

Être attentif à la matrice politique locale

Il serait facile, pour conclure, de constater l'absence de nation politique ou culturelle française dans le Banat du XVIII^e siècle et de condamner l'inanité de toutes les thèses qui affirment l'inverse, victimes involontaires d'une mythologie des origines. Refuser de reconnaître tout usage politique de l'ethnicité dans les sociétés d'Ancien Régime serait cependant excessif. Les distinctions entre nations n'appartiennent pas seulement aux discours des érudits de cabinet. Elles sont abondamment utilisées par les officiers impériaux à l'échelle locale, parce qu'elles sont étroitement liées à leurs pratiques de gestion différentielle des populations. Favoriser certaines nations par rapport à d'autres est une politique particulièrement visible à l'échelle des domaines agricoles. Depuis la fin du XVII^e siècle, les seigneurs du royaume de Hongrie ont recours au réservoir démographique des pays rhénans. Ils sont attirés, malgré le coût du recrutement et des exemptions à accorder, par la réputation de docilité et d'efficacité économique du paysan « allemand »⁶⁸. Le souverain habsbourgeois – empereur en Allemagne et roi en Hongrie – agit de même sur les terres de la couronne. Le Banat, le plus vaste domaine de toute la Monarchie, avec ses 28 000 km², est naturellement le premier concerné par cette pratique. Sur place, les officiers impériaux considèrent les anciens habitants, présents depuis la période ottomane, comme de mauvais producteurs et de mauvais contribuables. Un juge du Banat affirme en 1724 que « ces Rasciens, ou habitants du pays [sont] inconscients et méchants, habitués à l'oisiveté », alors que « s'ils avaient pu apprendre la manière de travailler des habitants allemands, le paiement des contributions ne leur aurait

63. A. Krischan, « Franz Grisellini – erster historiograph des Banats. Von Venedig nach Temeswar anno 1774 », *Deutsche Forschungen in Ungarn*, n° 8, Budapest-Munich, 1980, p. 127-187.

64. A.-M. Thiesse, *La création des identités nationales : Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1999, p. 23-59.

65. Déroulant une longue liste de peuples, Francesco Grisellini célèbre même la présence d'une éphémère colonie espagnole dans son introduction (F. Grisellini, *ouv. cit.*, p. 3).

66. J. Szentklaray, *Mercy Claudius Florimund kormányzata a Temesi Bánságban*, Budapest, 1909, p. 16 ; S. Dragomir, *Le Banat roumain*, Sibiu, 1944, p. 30.

67. P. Gonzalvez, *ouv. cit.*, p. 32.

68. N. Spannberger, « 'Quo ita cures ac industriosi evaderent'. Agrarmodernisierungen und ethnische Veränderungen als komplextäre Entwicklungsprozesse in Südtransdanubien », dans K.-P. Krauss (dir.), *Agrarreformen und ethno-demographische Veränderungen: Südosteuropa vom ausgehenden 18. Jahrhundert bis in die Gegenwart*, Stuttgart, 2009, p. 69-84.

pas tant pesé »⁶⁹. La hiérarchie des nations paysannes, mélange de considérations sur la fidélité politique et le caractère industriel, reste une constante du discours des administrateurs banatais au cours du siècle, tout comme des officiers seigneuriaux en Hongrie⁷⁰.

Comme l'ont déjà signalé plusieurs historiens et anthropologues, les colons du Saint-Empire installés en Hongrie – les « Donauschwaben » (Souabes du Danube) – se sont rapidement appropriés le préjugé favorable dont ils jouissaient chez les administrateurs. Ce processus s'est traduit par la diffusion sociale de l'ethos du « bon colon », autrement dit du travailleur acharné⁷¹. Le même marqueur identitaire se retrouve encore chez les Banatais du Vaucluse jusqu'à aujourd'hui⁷². L'histoire d'une telle appropriation reste méconnue. L'expression de stéréotypes ethniques, dans la bouche et les écrits des populations rurales de la région, est bien attestée depuis la seconde moitié du XIX^e siècle⁷³, date qui correspond à la naissance des associations et des partis nationaux. La période qui précède, entre le milieu du XVIII^e siècle et la Révolution de 1848, reste par contre très mal documentée sur ce point. Certains indices nous montrent cependant une certaine précocité dans l'usage politique de l'ethnicité à la campagne, avant même l'apparition des nationalismes contemporains. Rédigées entre 1772 et 1779 au nom de simples communautés villageoises du Banat, 124 pétitions nous sont parvenues dans leur version originale. Au sein de ce corpus apparaissent 35 occurrences d'une identification nationale : vingt pour les « Allemands », dix pour les « Valaques » et cinq pour les « Rasciens ». L'usage des deux derniers gentils ne sert qu'à désambiguïser l'identification de la communauté, indispensable dans le cas des localités doubles, où cohabitent colons et anciens habitants. La situation se révèle très différente en ce qui concerne l'usage du gentilé « allemand ». Sa présence est le résultat d'un choix délibéré des rédacteurs. En 1774, une supplique est rédigée au nom de « toute la communauté de la localité allemande d'Újpecs [Peciu Nou] » et consacre un paragraphe entier à revenir sur les mérites de cette « communauté allemande chrétienne » installée dans le Banat depuis 53 ans⁷⁴. Plus modeste, une supplique émanant d'un autre village se

contente de présenter ses habitants comme de « fidèles sujets allemands » et de « bons contribuables »⁷⁵. L'objectif de ces pétitions est simple : il s'agit généralement d'obtenir une réduction temporaire ou définitive de la charge fiscale supportée par le village. Elles respectent également un modèle rhétorique bien établi, dans lequel les suppliants doivent affirmer leur fidélité et leurs qualités de bons payeurs, arguments dont usent également les communautés qui ne sont pas des colonies. La mention du caractère « allemand » s'explique donc très simplement. Elle permet de redoubler et rendre plus crédible l'affirmation de ces deux caractères – fidélité et efficacité économique –, dans la mesure où ces qualités correspondent aux préjugés nationaux des officiers sur les colons.

À cette date, l'ethos du bon colon apparaît donc plus comme un miroir opportunément tendu aux administrateurs par quelques édiles bien informés que comme un élément intériorisé de la distinction identitaire par la grande masse des paysans. Cet usage instrumental de l'ethnicité n'est toutefois pas sans risque. Certains administrateurs n'hésitent pas à mettre en doute les capacités productives réelles et le sérieux des colons, dont les conditions de vie sont pourtant favorisées par l'administration, qui leur fournit de bonnes terres, des animaux de trait, des instruments agricoles et des maisons en dur⁷⁶. D'autres s'inquiètent de l'hostilité montante entre colons et anciens habitants, les seconds voyant d'un mauvais œil les premiers s'installer gratuitement sur les lopins qu'ils ont été obligés de défricher et de drainer par la corvée⁷⁷. L'existence de discours dissonants et le caractère de prophétie auto-réalisatrice de la réussite économique des colons allemands sont déjà oubliés au milieu du XIX^e siècle. Les descendants des colons du siècle précédent se reconnaissent désormais dans le récit fondateur des Souabes du Danube, qui s'attribuent tout le mérite de l'essor de la province⁷⁸.

L'idée défendue par Jean-Paul Bled, selon laquelle les colons francophones sont intégrés au groupe des Souabes du Danube et à leur matrice politique et identitaire, est exacte⁷⁹. Mais il est faux de penser que ce processus se réalise dès le XVIII^e siècle. Comme l'a bien montré Josef Wolf, le gentilé « souabe » n'apparaît qu'à l'extrême fin du siècle. Dans les enregistrements fiscaux, les registres paroissiaux et les correspondances administratives, les premières

69. MOL, E303, E/ Verwalteramt Lippa, fo 22-24 et L. Baróti, ouv. cit., vol. 2, p. 67, 1724.

70. K. Vörös, « A társadalmi fejlődés fő vonalai », dans G. Ember et G. Heckenast, *Magyarország története 1686-1790*, vol. 1, Budapest, 1989, p. 675-732, ici, p. 724-727. Pour le Banat, voir OeStA, FHKA, Sammlungen, Ungarn und Nebenländer, Hs. 494, fo 9-10, 1734 et Hs. 1126, f° 13, 1760 ; OeStA, FHKA, fasz. 75, KT 390, 3/10/1761.

71. S. Vultur, « De l'Ouest à l'Est ... », art. cit., p. 107-109.

72. J. Lamesfeld, art. cit., p. 50-52.

73. L. Kósa, « Gazdálkodáról alkotott előítéletek és nemzeti sztereotípiák (Magyarok, németek, románok egy alföldi mezővárosban) », dans *id.*, *Nemesek, polgárok, parasztok*, Budapest, 2003, p. 54-65.

74. MOL, E304, 9 cs, No 303, f° 2r, 21/12/1774.

75. MOL, E304, 9 cs., N° 155, f° 2r, 5/3/1775.

76. MOL, E304, 5 cs., f° 735 et suivants, 9/7/1773 ; OeStA, FHKA, BA, Nr. 215, f° 304v, 28 et 29/4/1775.

77. MOL, E73, 61. cs., 18. kf., f° 167-169, 7/11/1794.

78. Le fameux dicton censé résumer la lutte et le travail acharnés des trois premières générations de colons pour la survie (« Die ersten fanden den Tod, die zweiten hatten die Not, und die dritten erst das Brot »), dont l'origine reste obscure, est repris pour les Français du Banat (P. Gonzalez, ouv. cit., p. 43).

79. J.-P. Bled, « Le Banat. Un panorama historique », *Études Germaniques*, n° 267, 2012/3, p. 415-419, ici p. 417.

générations sont indifféremment désignées comme « allemandes », une qualification qui n'englobe pas toujours les francophones, et non comme « souabes »⁸⁰. Brisant l'euphonie, il peut arriver qu'une voix française se distingue dans la masse des colons. En 1771, les nouveaux habitants francophones de Guttenbrunn (Zăbrani) se plaignent de n'avoir pas encore reçu l'avance promise par le fisc impérial. Cette mesure leur paraît urgente. Elle permettrait à ces hommes, qui se présentent comme des « colons français », d'être traités de « manière plus humaine » par leurs logeurs : des colons « allemands » installés quelques années plus tôt⁸¹. Cet exemple isolé ne permet pas de conclure à l'existence d'un sentiment proto-national chez les Français du Banat. Le contenu de cette supplique s'explique facilement par l'existence d'un contexte de rivalité permanente entre colons installés dans un même village à des dates différentes. Chacun se montre aisément jaloux des menus avantages accordés à ses voisins. Dans ce cas précis, nous avons affaire à un usage conjoncturel de l'ethnicité, qui permet de souligner une ligne de division sociale éphémère, dans un conflit local et passager. En l'absence de politique différentielle durable qui opposerait francophones et germanophones dans le Banat, la distinction finit par s'effacer au profit d'une solidarité communautaire et de la défense des statuts et privilèges communs, attribués à tous les colons. Oblitérée pendant un long XIX^e siècle, l'affirmation politique des Français du Banat ne refait une apparition timide qu'après la première guerre mondiale. Encore ne s'est-il agi, dans un premier temps, que d'une déclinaison particulière du nationalisme souabe, avant que le choix de l'immigration vers la France ne la fasse évoluer vers une forme beaucoup plus originale.

Aurait-il pu en être autrement ? Il ne revient pas à l'historien de répondre à cette question. Nous pouvons cependant remarquer que des micro-nations de taille équivalente à celle des Français du Banat – les Bulgares et Pauliciens, les Krassovaer et les Šokci – ont joui d'une plus grande visibilité au XIX^e siècle : elles ont été perçues comme des isolats ethniques par les ethnographes autrichiens et ont connu certaines formes d'affirmation politique de leur spécificité culturelle. Cette déviation par rapport au modèle français tient pour beaucoup à la présence continue de prêtres catholiques ayant officié et enseigné dans les langues locales⁸². À Mercydorf et Saint-Hubert,

les deux paroisses francophones du Banat, les habitants ne sont pas parvenus à assurer la continuité de l'encadrement religieux en langue française au-delà la première génération. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Le tour de la Monarchie habsbourgeoise qu'entreprend en 1839 le comte de Chambord, prétendant légitimiste au trône de France, en est la preuve. Aussitôt mis au courant de l'existence de « plusieurs colonies françaises dont l'origine remonte à Marie-Thérèse », Henri d'Artois fait un détour pour visiter ces villages. Après avoir traversé hâtivement Tomnatic, il s'arrête longuement à Saint-Hubert. Dans les rues de la petite localité, le duc de Bordeaux est salué par une foule que son compagnon, le comte de Locmaria, n'hésite pas à qualifier de « française ». Les édiles en profitent pour lui adresser une demande, dont le style et le contenu n'auraient pas été reniés par les hommes de la fin du siècle précédent : ils exigent la nomination d'un prêtre qui sache le français, une revendication que le prince se fait fort de défendre auprès de l'évêque de Timișoara⁸³. Désireux de laisser une trace de son passage, le petit-fils de Charles X fait l'acquisition du domaine de Saint-Hubert. Il s'agit là une maigre consolation à l'absence de couronne : le voici désormais seigneur de trois villages français, à défaut d'avoir un royaume à gouverner⁸⁴. S'il fait peu de doute que les paroissiens se réjouissent de la visite de cet hôte de marque, aucun indice ne laisse supposer leur adhésion à ses prétentions politiques. Ce soubresaut imprévu dans la vie de ces communautés n'a rien d'une occasion manquée, de la gestation avortée d'un mouvement nationaliste français dans le Banat, mais tout du chant du cygne : cette courte anecdote nous donne à voir une manifestation tardive – peut-être la dernière – de l'ethnicité propre à une société d'Ancien Régime.

80. J. Wolf (dir.), *Historische Regionen und ethnisches Gruppenbewusstsein in Ostmittel- und Südosteuropa*, Munich, 2010, p. 269-270.

81. OeStA, FHKA, fasz. 35, KT 293, f° 1590r, 30/9/1771.

82. K. Czoernig freiherr (von-), *Ethnographie der österreichischen Monarchie*, Vienne, 1855-57, vol. 1, p. 143-146 ; G. Czirbusz, *A temes- és torontálmegeyi bolgárok. A krassószörényi krassovánok*, Budapest, 1913 ; Георгиев, Любомир Климентов, *Българите католици в Трансилвания и Банат : (XVIII - първата половина на XIX в.)*, Sofia, 2010.

83. N. M. V. Parc de Locmaria (comte de), *Souvenirs des voyages de Monseigneur le Duc de Bordeaux, en Italie, en Allemagne et dans les États de l'Autriche*, tome 1, Paris, H-L Delloy, 1846, p. 77 et 81.

84. J.-P. Bled, « Le Comte de Chambord et l'Europe », dans E. de Waresquiel (dir.), *Les lys et la république : Henri, Comte de Chambord. 1820-1883*, Paris, Tallandier, 2015, p. 105-114, ici p. 106.

